

**ACCUEIL DU MERCREDI APRES-MIDI
INSCRIPTION SEPTEMBRE – OCTOBRE 2020
(une fiche par enfant)**

L'accueil du mercredi après-midi est ouvert à tous les enfants scolarisés. L'arrivée des enfants a lieu de 11h45 à 12h30, puis le repas est pris au restaurant municipal. Après le repas, départ des enfants est possible entre 13h30 et 13h45 et arrivée possible entre 13h45 et 14h00 et le soir la sortie est autorisée entre 16h30 et 18h30.

Nous vous informons que toute inscription entraînera une facturation (sauf certificat médical).

Un formulaire en ligne est à votre disposition :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdzkwxNoh4MRNKzmS4h3Or-MSCwxxH9OLEQ0OZhy0xIIIN_w/viewform

Ou merci de déposer le bulletin d'inscription en mairie.

Nous restons à votre disposition pour plus de renseignements.

Flashez-moi



L'équipe municipale

**Coupon à retourner impérativement à la Mairie pour le 28 août 2020,
ou par mail : mairie@chasnesurillet.fr**

✂-----

M. et Mme _____

Adresse Mail _____

N° de téléphone portable _____

Inscrivent leur enfant _____ Tranche d'âge 3 – 6 ans

7 – 12 ans

Merci de cocher les temps de présence de votre enfant à l'accueil du mercredi après-midi

Dates	De 11h45 à 13h45, avec repas	De 11h45 à 18h30, avec repas	Après-midi sans repas
Mercredi 2 septembre			
Mercredi 9 septembre			
Mercredi 16 septembre			
Mercredi 23 septembre			
Mercredi 30 septembre			
Mercredi 7 octobre			
Mercredi 14 octobre			

Le _____

Signature :